

Le bon temps du « surgé »

Question 1 :

L'opposition de deux époques par l'auteur

L'auteur oppose deux époques :

- la première est celle *antérieure à 1970* où les surveillants généraux (appelés « surgés ») faisaient régner la discipline dans les lycées,
- la seconde celle *qui a suivi 1970*, année où les CPE ont remplacé les « surgés », jouant, depuis, un rôle hybride, eux qui sont à moitié éducateurs, à moitié « assistantes sociales ».

Question 2 :

La période préférée par l'auteur

L'auteur préfère *la première période*, parce que chacun, selon lui, était à sa place et assumait des fonctions bien distinctes : au surveillant général, la discipline, aux enseignants l'enseignement. En outre, malgré et peut-être grâce à la peur qu'inspirait, pourrait-on dire, le « surgé », les lycées fonctionnaient bien et de nombreux élèves obtenaient ainsi leur baccalauréat. C'est donc l'efficacité de cette période que regrette l'auteur.

Question 3 :

Les deux missions fondamentales de l'école :

L'auteur oppose, dans le texte, deux missions fondamentales qu'il assigne à l'école :

- la première est celle d'éduquer et, pour ce faire, de discipliner les élèves, de leur inculquer des règles qui leur permettront de vivre « correctement » dans la société ;
- la seconde celle d'enseigner et d'apporter aux élèves les connaissances nécessaires pour l'obtention des diplômes, d'abord le baccalauréat, et l'entrée à l'université.

Question 4 :

Les remerciements à « Monsieur » ou « Madame »

A la fin du texte l'auteur remercie « Monsieur » ou « Madame » : ces termes de politesse, anonymes, désignent, avec la déférence qui s'impose, les surveillants généraux, de sexe masculin ou féminin, qui ont régné dans les lycées jusqu'en 1970.

Question 5 :

Mots ou expressions conférant au texte un caractère soit humoristique soit nostalgique

Le texte prend un caractère **humoristique** par les mots ou expressions suivants :

- « bref au paléolithique »
- « une année noire »
- « un mélange d'Alien et de Belphégor »
- « qui s'étaient montrés suffisamment imaginatifs »
- « d'un pas de supplicé »
- « un déluge d'insultes à faire rougir un âne »
- « un raffinement rare dans le sadisme »
- « le sang coule »
- « un Salomon hurleur »
- « courir très vite »

Le texte prend un caractère **nostalgique** par les mots ou expressions suivants :

- « c'était au temps où »
- « chacun son rôle, chacun sa place »
- « pas très moderne, d'accord. Mais efficace »
- « il fallait donc bien que cela soit avoué un jour »
- « merci, Monsieur, merci, Madame »

Question 6 :

Explication et commentaire des mots et expressions suivants

- « **surgé** » (titre) : ce mot désigne, depuis 1875, dans le langage de l'enseignement, la personne chargée de la discipline dans un établissement scolaire en dehors des heures de cours. Il s'agit d'un substantif masculin de l'argot scolaire formé des syllabes initiales de surveillant et de général. La connotation, trop disciplinaire de ce terme, a été gommée, depuis 1970, par la dénomination officielle de conseiller(e) principal(e) d'éducation.
- « **projet éducatif** » : depuis 1970, dans le domaine de l'éducation, au sens large du terme (ce qui concerne aussi bien les écoles depuis la maternelle jusqu'au lycée en passant par le collège que les associations de jeunesse et de loisirs), les éducateurs doivent élaborer un programme qu'ils devront ensuite rédiger et faire adopter par un vote avant de le mettre en œuvre pour et avec ceux qu'on appelle les « usagers » des écoles ou des associations. Ainsi, par exemple, aux bases fondamentales du « lire, écrire, parler, compter », une école élémentaire pourra ajouter dans son projet éducatif l'éducation à la citoyenneté et au respect de l'environnement.
- « **année noire** » : c'est une année où des événements fâcheux ont lieu, en l'occurrence l'année 1970 qui, selon l'auteur, après les événements de mai 1968, a connu une crise de l'autorité parentale, incarnée par le « *pater familias* » à l'antique, et de l'autorité scolaire, incarnée par le « *surgé* ». Si on en croit l'auteur, cette année a fait, pourrait-on dire, basculer de la lumière aux ténèbres. Cette expression hyperbolique à dessein traduit bien l'humour nostalgique de l'auteur.
- « **suffisamment imaginatifs** » : cette expression humoristique laisse supposer que les futurs punis avaient fait preuve d'assez d'imagination pour se faire exclure d'un cours, comme s'ils avaient échafaudé dans leur esprit un plan presque machiavélique pour se faire mettre à la porte.
- « **un pas de supplicié** » : un supplicié étant quelqu'un à qui on inflige une peine corporelle, une torture douloureuse, quelqu'un qui marche vers un lieu de supplice avec une démarche douloureuse. On imagine ici celle des élèves qui, tel le Christ faisant son chemin de croix jusqu'au Golgotha ou le condamné à mort marchant vers son lieu d'exécution, vont ainsi vers le bureau du « *surgé* », qui va les « mettre au supplice ».
- « **narrer leurs exploits** » : ces élèves si imaginatifs pouvaient être considérés par les autres comme *des héros*, c'est-à-dire des êtres accomplissant des exploits, objet ensuite de narrations épiques. Mais, au lieu qu'un grand poète, comme Homère, ne les raconte, ce sont eux-mêmes qui doivent le faire, mais dans une attitude humiliante (mains derrière le dos, tête basse). Cette obligation fait d'eux des anti-héros.